

1 Présentation générale du service

Prise en charge des différents diabètes et maladies endocriniennes (hypophyse, thyroïde, surrénales et autres) et métaboliques. Education en Diabétologie. Insulinothérapie fonctionnelle. Pompe à insuline ambulatoire. Pied diabétique. Traitement et Bilan des cancers endocriniens.

Les médecins (interne et/ou médecins spécialistes) font la visite des patients tous les jours, le matin et sont en staff plusieurs fois par semaine avec les autres professionnels de santé pour étudier les dossiers des patients hospitalisés.

La majorité des examens et des soins a lieu le matin (toilette, réfection des lit, injection, perfusion, ...). Cependant le patient et sa famille sont aussi amenés à rencontrer la diététicienne et l'infirmière d'éducation du service tout au long de la journée. Ces consultations individuelles sont complétées par des séances d'éducation en petit groupe et peuvent se dérouler sur la semaine, le matin et/ou l'après-midi.

L'usager peut également demander à rencontrer le cadre du service pour tout problème rencontré durant son hospitalisation.

2 Vie quotidienne

HORAIRES DES VISITES : à partir de 12h00

LES VISITES SONT INTERDITES :

- Le matin pour permettre au personnel d'effectuer les soins aux patients.
- Aux enfants de moins de 12 ans (il existe une salle d'accueil où les petits peuvent patienter).

PARTICULARITES :

- Pas plus de deux visiteurs à la fois.
- Si le patient se trouve en isolement, le nombre de visiteur est ramené à 1.
- Si le patient se trouve en isolement protecteur, les visiteurs doivent appliquer une procédure d'hygiène particulière.
- Les patients diabétiques doivent apporter une serviette de toilette supplémentaire, ainsi qu'une tenue permettant les activités physiques, si une prise en charge en kinésithérapie est prescrite.

LES REPAS :

- Les repas vous sont servis en chambre aux environs de 6h, 12h et 18h.
- Le service diététique de l'hôpital compose vos menus en fonction du régime prescrit par le médecin.
- Sauf avis médical, il n'est pas autorisé de manger des préparations autres que celles prescrites (apportées par les familles, vente ambulante, self et boutiques de l'hôpital, aliments d'autres patients,...)

VOUS ET/OU VOTRE FAMILLE SOUHAITEZ RENCONTRER LE MEDECIN ? COMMENT PROCEDER ?

Demander auprès de l'infirmier du secteur de vous fixer un jour et une heure de rendez-vous pour vous et votre famille, le plus rapidement possible.

3 Sortie

C'est le médecin qui définit la date et l'heure de votre sortie.

Veillez à informer votre famille et/ou votre entourage de votre date de sortie.

Les papiers (ordonnance, compte rendu d'hospitalisation, rendez-vous de consultation, etc) vous seront remis le jour de votre sortie, ainsi que le carnet rouge, si vous en possédez un.